

Démarche	: RDV aux points d'accueil numérique (PAN) et renseignements séjour des étrangers
Organisme	: Service de la Relation à l'Usager et de la Performance

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Dans le cadre de l'amélioration continue, les services de la préfecture fournissent des renseignements sur les dossiers étrangers et fixent des rendez-vous pour les points d'accueil numérique concernant l'aide au dépôt de demande de séjour, permis de conduire ou de certificat d'immatriculation.

Procédures de permis de conduire ou certificat d'immatriculation :

Votre demande doit être déposée sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>.

En cas de difficulté, le centre de contact citoyens est ouvert pour les particuliers en appelant le 3400 du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h.

Procédures du séjour des étrangers :

Faites directement, de chez vous, votre demande sur le site de l'ANEF** : <https://administration-etrangers-...ance.interieur.gouv.fr/particuliers/>.

En cas de difficulté, contactez le support de l'ANEF** à l'aide du formulaire de contact (<https://administration-etrangers-...ieur.gouv.fr/particuliers/#/contact>) ou par téléphone au 0 806 001 620 (appel gratuit)

Si vous n'arrivez pas à déposer votre demande en ligne et souhaitez un accompagnement, complétez ce formulaire, vous serez contacté par mail. Un rendez-vous vous sera fixé si votre situation le nécessite absolument.

Un formulaire papier est également disponible à l'entrée de la préfecture.

Date de naissance

Adresse postale

Adresse mail

RDV aux points d'accueil numérique (PAN) et renseignements séjour des étrangers

Avez-vous un numéro d'étranger ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

OUI

NON

N° étranger (10 chiffres)

Quelle démarche souhaitez-vous réaliser ?

Concernant les demandes relatives aux cartes grises, il est inutile de se déplacer en préfecture (point d'accueil numérique) pour les immobilisations et les amendes.

Seules FRANCE TITRES et l'ANTAI pourront traiter votre demande.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je souhaite savoir si ma carte de séjour est fabriquée et disponible
- J'ai reçu un sms pour retirer ma carte mais je n'ai pas le montant du timbre fiscal
- Je rencontre une difficulté pour déposer une demande de titre de séjour. Je précise ma demande exacte dans le cadre suivant :
- Je rencontre une difficulté pour valider mon visa long séjour (VLS TS). Je précise le numéro du visa dans le cadre suivant :
- Je souhaite savoir où en est mon dossier. Je précise le numéro de dossier dans le cadre suivant :
- Je n'arrive pas à prendre un RDV sur le site internet de la préfecture. Je précise le motif du RDV (ex : biométrie, renouvellement de récépissé, remise de titre...) :
- Il y a une erreur sur la remise de titre
- Je souhaite déposer une première demande de permis de conduire
- Je souhaite faire un changement d'adresse sur mon permis de conduire
- Je souhaite faire une autre démarche relative à mon permis de conduire (dans ce cas, précisez la demande)
- Je souhaite déposer une demande de certificat d'immatriculation (carte grise)
- Je souhaite faire un changement d'adresse sur ma carte grise
- Je souhaite faire une autre demande relative à une carte grise (dans ce cas, précisez la nature de la demande)

Vos informations à compléter

arrondissement

selon votre lieu de résidence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Evry-Courcouronnes

Palaiseau

Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou si vous rencontrez une difficulté particulière, merci de le préciser afin que des modalités d'accueil personnalisées vous soient proposées.

RDV aux points d'accueil numérique (PAN) et renseignements séjour des étrangers

En validant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies, soient utilisées pour me contacter et ainsi répondre à ma demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non